

DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de
LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-
La-Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

OBJET : Nouveaux
tarifs des
concessions dans
les cimetières.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques
BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard
RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (procuration donnée à Virginie
GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

Le Maire propose de mettre à disposition des personnes des emplacements dans les cimetières de la commune pour des cavurnes. Il propose de modifier le tarif des concessions existantes classiques, afin de les harmoniser avec le tarif des cavurnes comme suit :

- Concession classique dans les cimetières : 80 € le m² (au lieu de 30 € actuellement)
- Concession pour une cavurne : 100 € le m²

La dimension des cavurnes sera de 1 m².

Le Conseil après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité la création d'un jardin pour les cavurnes, leur tarif de 100 € le m², l'augmentation du tarif des concessions classiques 80 € contre 30 € précédemment.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de
LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-
La-Perche
COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

OBJET : Création
d'un poste de
rédacteur territorial.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques
BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard
RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (procuration donnée à Virginie
GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Compte tenu de l'évolution des besoins et des carrières, de la mise en cohérence du grade avec les fonctions, le tableau des effectifs doit être modifié.

Un agent du service administratif, occupant des fonctions de secrétaire de mairie ayant passé avec succès le concours de rédacteur territorial,

le Maire propose la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet et la suppression d'un poste d'adjoint administratif le 1^{er} juillet 2018.

Les crédits en résultant seront inscrits au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Décide de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2018.

Le Conseil municipal autorise le Maire :

A effectuer une déclaration de création d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne,

A nommer l'agent dans ses fonctions, par voie de nomination par détachement d'un agent déjà en poste sur un emploi d'adjoint administratif, après réussite au concours de rédacteur territorial et inscription sur liste d'aptitude.

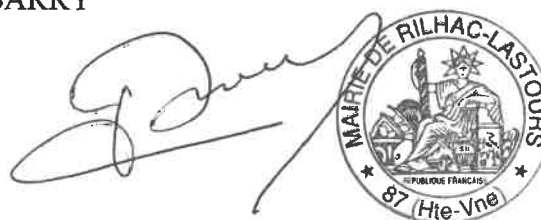
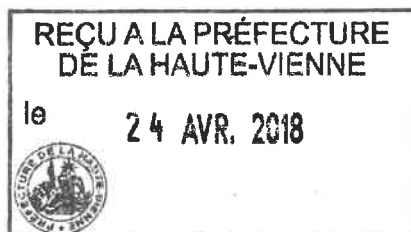
A signer tout document se rapportant à cette affaire

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de
LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-
La-Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

OBJET : prêt
bonifié par le
Département.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ, Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (Procuration donnée à Virginie GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour financer les travaux de rénovation du presbytère de Rilhac, la commune peut obtenir un prêt à taux d'intérêt réduit, bonifié par le Département, auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin. Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des conditions générales des prêts et après en avoir délibéré :

Demande à bénéficier d'un prêt bonifié par le Département en vue de financer les travaux.

Décide de contracter l'emprunt correspondant auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin aux conditions suivantes :

- Montant du prêt : 6 000 euros.
- Taux d'intérêt avant bonification : 1,75 %.
- Taux d'intérêt après bonification : 0,25 %.
- Durée : 10 ans.
- Périodicité : annuelle.
- Amortissement : progressif.
- Frais de dossiers : 50 euros.

Autorise le Maire à signer le contrat de prêt correspondant et à prendre les décisions nécessaires aux fins envisagées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en mairie

Le Maire, Jacques BARRY

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE

le 24 AVR. 2018



DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de
LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-La-
Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

Objet : élection d'un
nouveau membre
titulaire pour le
syndicat de voirie de
Nexon.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ, Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBT, Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (procuration donnée à Virginie GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

Le Maire rappelle au conseil que suite à la démission d'un conseiller municipal qui était délégué titulaire du syndicat de voirie, il convient d'en élire un nouveau.

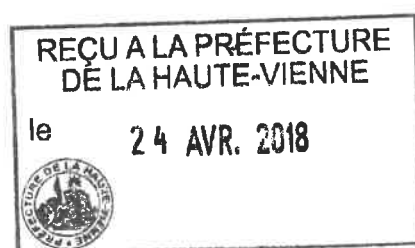
Le conseil municipal à l'unanimité élit Mme Nathalie DESBORDES membre titulaire de la commission auprès du syndicat intercommunal de voirie de Nexon.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY.



DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-La-
Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

OBJET : demande
de subvention pour
des travaux
d'isolation.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques
BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard
RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (Procuration donnée à Virginie
GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

Le Maire propose au Conseil Municipal de faire une demande de
subvention pour plusieurs projets au Conseil départemental.

Il s'agit de travaux d'isolation :

- des murs de la salle des fêtes pour un montant de 1988,26 € HT
(2385,91 € TTC),
- du vestiaire des agents pour un montant de 911,12 € HT
(1093,34 € TTC),
- du secrétariat de mairie pour un montant de 783,17 € HT
(939,810 € TTC).

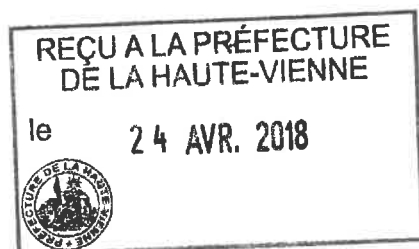
Il demande au Conseil de se prononcer, après en avoir délibéré,
ACCEPTE les projets présentés par le Maire,
SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès du Conseil
départemental

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire Jacques BARRY



DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de
LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-
La-Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

OBJET : demande
de subvention pour
des travaux de
voirie Point à
Temps.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques
BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard
RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (Procuration donnée à Virginie
GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux de Point
à Temps sur les voies communales. L'estimation des dépenses s'élève
à : 14 717 € HT en référence aux dépenses de 2017 (dont matériaux et
salaire des agents). Il informe que le Département peut subventionner
ces travaux à une hauteur de 50 %.

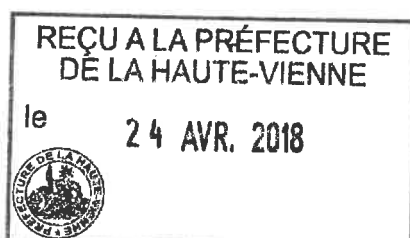
Le Conseil municipal après avoir délibéré :
ACCEPTE le projet présenté par le Maire,
SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès du Conseil
départemental.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire Jacques BARRY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-La-
Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

OBJET : demande
de subvention pour
l'achat et la pose de
rideaux.

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques
BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard
RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (procuration donnée à Virginie
GOURBAT)

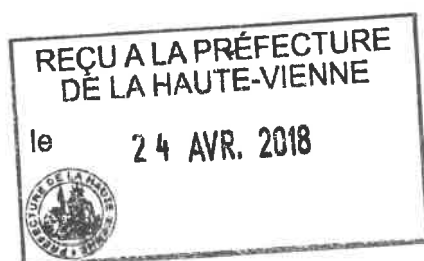
Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

Le Maire propose au Conseil Municipal de faire une demande de
subvention pour plusieurs projets au Conseil départemental.
Il s'agit de l'achat et la pose de rideaux :

- Dans le bureau du maire, pour un montant de 351,80 € HT (422,16 € TTC)
- Dans la salle du conseil, pour un montant de 220,02 € HT (264,02 € TTC)
- Dans la salle des fêtes, pour un montant de 1970,10 € HT (2364,12 € TTC)

Il demande au Conseil de se prononcer, après en avoir délibéré,
ACCEPTÉ les projets présentés par le Maire,
SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès du Conseil
départemental

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, en Mairie,
Le Maire Jacques BARRY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-La-
Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques
BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard
RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (procuration donnée à Virginie
GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

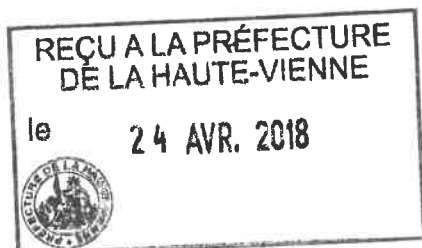
Objet : approbation du projet de rénovation du presbytère et son plan de financement.

Le Maire rappelle la délibération du 15 février 2018 dans laquelle le conseil approuvait le choix du Maître d'œuvre pour les travaux de rénovation du presbytère ainsi que la nomination d'un coordinateur S.P.S, chargé notamment d'assurer la sécurité des personnes sur le chantier, la nomination d'un bureau de contrôle chargé de surveiller la conformité de la construction aux normes et règlement en vigueur, la nomination d'un prestataire pour le repérage amiante et plomb avant travaux.
Il demande au Conseil d'approuver le projet et son plan de financement suivant.

Nature des recettes	Montant	%
Etat DETR	25 825	25
Département	25 825	25
Autres financements publics (préciser) :	11 400 (FEDER)	
Total financements publics	63 050	
Autofinancement	40 250	
Total maître d'ouvrage (20 % minimum)	40 250	
Coût total	103 300 HT	

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, en Mairie,
Le Maire, Jacques BARRY.



DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-La-
Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ, Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (procuration donnée à Virginie GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

OBJET : approbation du compte de gestion et adoption du compte administratif 2017 de la commune.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, établis par le comptable public,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte de Gestion 2017 du budget communal.

Compte Administratif 2017

Le Compte de Gestion ayant été approuvé par les membres du Conseil Municipal, il est présenté le Compte Administratif de l'exercice 2017.

Les recettes et les dépenses portées dans ce document sont, sans exception, celles faites pour la Mairie de Rilhac-Lastours pendant l'année 2017 et sont le reflet exact du Compte de Gestion précité, Monsieur le Maire s'est retiré au moment du vote et n'y a pas pris part.

Après en avoir délibéré, le Compte Administratif de l'année 2017 qui peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Mandats émis : 228 362,14 €

Titres émis : 222 604,93 €

est adopté à l'unanimité.

Section d'Investissement

Mandats émis : 142 224,04 €

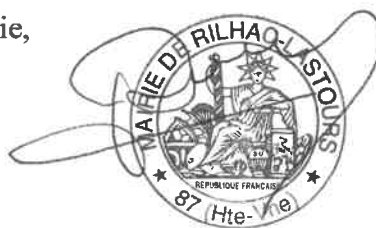
Titres émis : 111 066,87 €

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-La-
Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

OBJET : affectation
des résultats des
comptes 2017 sur le
budget 2018.

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques
BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard
RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (procuration donnée à Virginie
GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

L'affectation des résultats au sein du budget principal primitif 2018 sera effectuée comme
suit :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur) : 53 391,42

Excédent d'investissement antérieur reporté : 125 536,39

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017

solde d'exécution de l'exercice : -31 157,17

solde d'exécution cumulé : 94 379,22

Solde des restes à Réaliser au 31/12/2017 : 7067,73

Excédent de financement total : 101 446,95

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice : -5757,21

résultat antérieur : 53 391,42

TOTAL A AFFECTER BUDGET 2017 : 47 634,21 compte 002

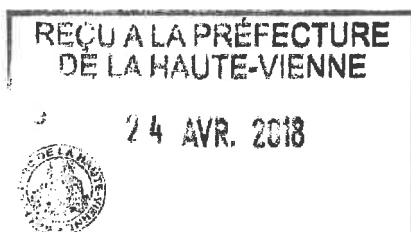
94 379,22 compte 001

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-La-
Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques
BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard
RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (procuration donnée à Virginie
GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification
des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018.

Il demande au conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal après délibération et un vote
unanime,

DECIDE de ne pas modifier les taux d'imposition pour
l'année 2018, à savoir :

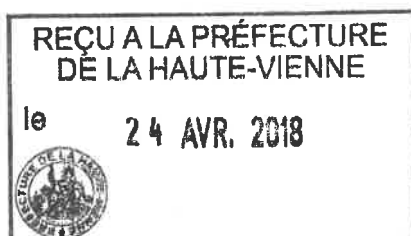
- taxe d'habitation : 9,58% (9,58% en 2017)
- taxe foncière (bâti) : 11,70% (11,70% en 2017)
- taxe foncière (non bâti) : 67,02% (67,02% en 2017)

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en mairie

Le Maire, Jacques BARRY



DEPARTEMENT
de la HAUTE VIENNE
Arrondissement de LIMOGES
Canton de Saint-Yrieix-La-
Perche
**COMMUNE DE
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 10
procurations : 1

OBJET : vote du
budget communal
2018.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le douze avril

Le : 12 avril 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/04/2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques
BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard
RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

ABSENTE : Aurélie DEBET (procuration donnée à Virginie
GOURBAT)

Secrétaire de séance : Catherine CONGÉ

Monsieur le Maire présente le **budget primitif communal 2018** qui
s'équilibre à :

Section de fonctionnement : 278 284,21 €

Section d'investissement : 338 109,33 €

Il demande au Conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif communal 2018 à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY.

